



OIC/G.A.-IOFS/2016/REP/EXEC.-BOARD

**RAPPORT
DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'IOFS**

**ASTANA- REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN
28 AVRIL 2016**

RAPPORT

DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'IOFS

1. La session inaugurale du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire s'est déroulée à Astana, au Kazakhstan, le 28 Avril 2016. La session a été suivie par 6 Membres du Conseil Exécutif, à l'exception des Représentants du Burkina Faso et du Niger. La Réunion s'est déroulée en présence du Secrétariat Général de l'OCI.

Élection du Président du Conseil Exécutif :

2. La réunion a élu à l'unanimité le Dr. Saad A. Khalil Esa, Directeur Général du Département de la Coopération internationale au Ministère de l'Agriculture du Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que Président du Conseil Exécutif de l'IOFS.
3. Le président a souhaité la bienvenue à tous les membres à cette session inaugurale du Conseil exécutif et les a félicité de leur élection bien méritée au Conseil exécutif. Il a également exhorté tous les membres du Conseil exécutif à déployer tous les efforts possibles pour mettre en œuvre et matérialiser la vision et la mission de l'IOFS.
4. La session a examiné les questions inscrites à son ordre du jour ci-joint et a abouti aux conclusions suivantes :

Examen des règles de procédure, du règlement financier et du statut du personnel

5. La session a examiné les projets de règles de procédures, de règlement financier et de statut du personnel de l'IOFS et, après y avoir introduit un certain nombre d'amendements, en saisi l'Assemblée générale pour adoption.

Examen du Plan d'action quinquennal de l'IOFS

6. La session a examiné le projet de Plan d'action quinquennal de l'IOFS et a décidé de le soumettre à l'Assemblée générale pour adoption. La réunion a également demandé au Directeur Général de l'IOFS d'œuvrer à l'estimation des incidences financières du plan d'action.

Examen du budget du Secrétariat de l'IOFS pour 2016-2018

7. La session a exprimé sa gratitude au gouvernement du Kazakhstan pour son offre généreuse de prendre à sa charge les frais de fonctionnement du Secrétariat de l'IOFS pour les trois prochaines années (2016-2018). À cet égard, elle a approuvé une enveloppe de USD 749000 à titre de subvention initiale pour couvrir les charges du Secrétariat au titre de Budget 2016-2017.

8. La réunion a également pris note de l'approbation par la BID d'une subvention de 300 000 dollars au titre de l'assistance technique à l'IOFS.
9. Le Conseil Exécutif a demandé au Directeur Général de consulter le Secrétariat Général de l'OCI en vue de proposer un barème de contribution approprié sur la base de la pratique existante à l'OCI à cet égard.
10. Le Conseil a invité les Etats membres de l'IOFS à diligenter la ratification du Statut pour leur permettre d'apporter les contributions régulières dont ils sont redevables au regard des budgets de fonctionnement et de programmes de l'organisation. Il a également invité les Etats membres à faire des contributions volontaires et des donations en vertu de l'article 18 du Statut de l'IOFS.

Date et lieu de la prochaine session

11. La session a pris note des dispositions du Statut pertinent à la convocation du Conseil Exécutif qui est appelé à se réunir deux fois par an et a demandé au Directeur Général de se concerter avec le Président et les membres du Conseil Exécutif pour fixer la date de cette réunion.

Motion de remerciements

12. Les délégations participantes ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Kazakhstan pour avoir accueilli la session inaugurale du Conseil exécutif. Ils ont également félicité le président de la session pour son excellente direction des délibérations du Conseil.

Adoptée à Astana, le 28 Avril 2016